



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E230

VALABLE JUSQU'AU 19/11/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/1969  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 01/01/1984  
40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC THIONVILLE 329303457B

Siret : 329 303 457 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 7863 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :  
ALLIANZ IARD 56009328

Assurance Responsabilité Civile :  
ALLIANZ IARD 56009328

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ETABLISSEMENTS BOCQUI ET FILS

Sigle : BOCQUI ET FILS  
11 BOUCLE DU FERRONNIER  
Z.I. DU LINKLING II  
B.P. 40070

57129 THIONVILLE CEDEX  
Téléphone : 03 82 34 13 36

Portable :

Site Internet :

E-mail : ste.bocqui@orange.fr

Responsabilité légale :  
ABASSI JULIEN PRÉSIDENT

Fax : 03 82 34 77 14

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	24/11/2022
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	21/09/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	21/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/11/2022
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/11/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	24/11/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	24/11/2022

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE METZ  
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE  
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.